
QC-146

Référence:

Niveau sonore

Page 10-9

Demande ou Question:

Concernant les emplacements de surveillance, il importe que l'initiateur prévoit des points de suivi à la fois dans le secteur des sentiers pédestres (bassin est) et dans le marais de Gros Cacouna (bassin ouest) puisque ces deux sites, d'intérêt récréo-touristique, font l'objet d'une importante fréquentation, tant au niveau des ornithologues qu'au niveau des visiteurs.

Réponse:

Les impacts sonores de la phase de construction sur les personnes qui utilisent les bassins est et ouest du marais de Cacouna pour des fins récréatives seront pris en compte dans le choix des emplacements de surveillance des niveaux de bruit. Tel qu'il est indiqué dans la réponse à la question QC-145, les emplacements de surveillance des niveaux sonores ne peuvent être déterminés définitivement avant l'établissement d'un calendrier de construction détaillé, ainsi que d'un plan de fabrication et d'aménagement des équipements de la part de l'entrepreneur chargé de la construction. Parmi les facteurs qui seront pris en compte pour choisir les emplacements de surveillance des niveaux sonores pendant la construction, on retrouve notamment :

- cohérence avec les emplacements de mesure des niveaux sonores de base;
- types d'activités de construction en cours au fil du calendrier; et
- emplacements du matériel lourd, du stockage du matériel et d'autres installations temporaires.

Les niveaux sonores auxquels seront soumis les ornithologues amateurs dans le bassin ouest et les promeneurs dans les sentiers du côté est du marais de Cacouna seront pris en compte pour la surveillance durant la phase de construction. En raison de la topographie de l'île de Cacouna et des rapports spatiaux entre les sources de bruit et les récepteurs potentiels, il est peu probable qu'un problème lié au bruit se posant dans le bassin est ne se pose pas aussi dans le bassin ouest, fréquenté par les ornithologues amateurs. De

QC-146

même, il est possible que des problèmes de bruit potentiels dans la bassin ouest ne touchent pas le bassin est. Bien que tous les sites susceptibles d'être touchés par le bruit soient pris en compte dans le choix des emplacements de surveillance des niveaux sonores, un effort particulier sera concentré sur le bassin ouest du marais de Cacouna.

Référence :

QC-145